Le 28/06/2023

Le Fib-4 :
Un outil pratique de dépistage des maladies chroniques du foie

En France, les 3 principales causes de maladies chroniques du foie sont :

- **Les hépatites virales B et C**
- **La consommation excessive d'alcool**
- **La stéatopathie métabolique ou stéatose**

Le FIB-4 (Fibrosis-4 index) est un biomarqueur du risque de fibrose sévère (c'est-à-dire de fibrose F3 ou F4) qui **est basé sur un algorithme simple qui se calcule grâce à l'âge du patient, le taux de plaquettes et les transaminases.**

La fréquence de réalisation de ces examens biologiques le même jour (transaminases et plaquettes) et la gratuité de l'algorithme en font un outil pratique de dépistage de la fibrose hépatique dans la population générale. Il peut également être réalisé sur prescription.

Calcul du score :

$$\frac{\text{Age} \times \text{ASAT (UI/L)}}{\text{Plaquettes } (10^9/\text{L}) \times \sqrt{\text{ALAT (UI/L)}}}$$

Interprétation :

*Il est important d'**éliminer les résultats faussement positifs ou ininterprétables** :*

- Le test ne doit pas être interprété chez les patients de plus de 70 ans
- Le test est inutile chez les patients déjà suivis pour une maladie chronique du foie.
- En cas de thrombopénie ou de cytolyse hépatique en rapport avec une pathologie connue non hépatique ou une prise médicamenteuse, le résultat du FIB-4 est ininterprétable

Rendu du résultat :

Votre laboratoire B2A réalise en systématique et sans frais le score Fib-4 pour tous les patients entre 18 et 70 ans dès lors qu'une numération plaquettaire et un dosage des transaminases sont prescrits. Ce score ne sera calculé que sur un seul bilan du patient par année.

- Ce score sera uniquement remis au médecin dans un premier temps
- En présence d'une prescription explicite « Fib-4 » : le résultat sera rendu au médecin et au patient

Mise en place réalisée en partenariat avec l'URPS Médecine Libérale Alsace, SELVHA, HUS dans le cadre du programme FibroMAF.

Les Biologistes B2A